



République Française
Département de l'Hérault
Extrait du registre des délibérations du 13 février 2019

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU LODEVOIS

Date convocation	30.01.2019	L'an deux mille dix neuf et le treize février à 17 heures 30 Le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de M. le Président, Pierre LEDUC, au SIEL, à Lodève Présents : P. LEDUC. D. VALETTE. D. VIGNAL. D. DRUART. L. CROS. G. MARRÉS. G. LOSSON. J.L. RASPAUD. Y. VAISSETTE. J.N. MALAN. G. BERGER. A. DIALLO Mmes V. OLIVER. S. MINERVAM. L. VERDOL Mme Odile de Simone a été nommée secrétaire de séance
Date affichage	30.01.2019	
	Votes :	
Présents : 15	Pour : 15	
Absents : 6	Contre : 0	
Représentés : 0	Abstention : 0	

Objet : Offre de concours AEP Camping du Mas de Riri

Monsieur le Président

Rappelle au Comité Syndical que, dans le cadre de l'Adduction d'Eau potable du village de Celles, l'adduction doit être prolongée pour alimenter également en eau potable le Camping du Mas de Riri. Pour ce faire il est nécessaire de fixer, dans une Offre de Concours, les modalités de réalisation de cette AEP et de son financement par les parties. Il présente au Comité une proposition d'Offre de Concours et lui demande de se prononcer sur ce point.

Le Comité Syndical

ouï l'exposé de M. le Président, après avoir pris connaissance du projet d'Offre de concours présentée, après en avoir délibéré, décide :

- d'approuver le document de l'Offre de Concours fixant les modalités de réalisation des travaux d'adduction d'eau potable pour le Camping du Mas de Riri et leur financement par les parties.
- d'autoriser M. le Président à signer cette Offre de Concours avec les propriétaires du Camping.

Ainsi fait et délibéré
Pour copie conforme au registre
Suivent les signatures.
Le Président, Pierre LEDUC

p/Le Président
Le Vice-président délégué
Didier VIGNAL

Syndicat Intercommunal des Eaux
du Lodevois
Espace Jergue
15 avenue Henri de Fumel
34700 LODEVÉ
Tél. : 04 67 88 79 26

RF Sous-Préfecture de LODEVÉ
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 15/02/2019 034-253400774-20190213-DE_2019_001-DE